

Université de Sherbrooke

**Résumé de l'évaluation périodique du programme de
Maîtrise (M.A.) en gérontologie**

**Département de psychologie
Faculté des lettres et sciences humaines
Mars 2002 à septembre 2004**

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN GÉRONTOLOGIE (2002-2003)

Le programme est sous la responsabilité du département de psychologie de la Faculté des lettres et sciences humaines mais est offert avec la collaboration intensive d'autres facultés, notamment la Faculté de médecine et la Faculté d'éducation physique et sportive. Le programme profite de plus des installations et du support à la recherche offerts par le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

Le programme s'adresse à des personnes qui ont complété un 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié et qui ont acquis des connaissances de base en biophysique, psychologie et sociologie du vieillissement, ainsi que sur les politiques sociales et les ressources communautaires pour les personnes âgées. La finalité générale du programme est de permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de faire une démarche de réflexion objective, scientifique et critique sur des problèmes de la pratique en gérontologie.

La Maîtrise en gérontologie, avec son orientation multidisciplinaire, est un programme de type recherche qui regroupe 45 crédits d'activités obligatoires. Les admissions ne sont possibles qu'à l'automne, session où l'étudiante et l'étudiant suit une scolarité de 18 crédits, qui encadre le début de sa démarche de recherche. Par la suite, elle et il revient six fois en atelier pour présenter l'avancement de ses travaux et produit deux rapports de recherche (correspondant aux phases conceptuelle et méthodologique) avant de déposer son mémoire (d'une valeur de 18 crédits). Notons que le mémoire est soutenu en public devant les membres du jury.

DATES IMPORTANTES

21 mars 2002	Composition du CÉP
21 novembre 2002	Prédiagnostic
15 mai 2003	Rapport d'autoévaluation
20 juin 2003	Visite des experts externes
11 décembre 2003	Rapport final et plan de réalisation des recommandations

LE COMITÉ D'ÉVALUATION DE PROGRAMME

Le Comité d'évaluation de programme (CÉP) a été créé par le Conseil de la faculté des lettres et sciences humaines (F.L.S.H.) en mars 2002. Il était composé des personnes suivantes :

Marie Beaulieu, professeure, F.L.S.H., co-présidente
Dominique Lorrain, professeure, F.L.S.H., co-présidente
Jacques Allard, professeur, Faculté de médecine
Jennifer Griffith, étudiante
Richard Lefrançois, professeur, F.L.S.H.
Lise Talbot, professeure, Faculté de médecine

Le Comité s'est adjoint Ghyslaine Lalande, à l'automne 2002, à titre de professionnelle.

Par la suite, la composition du CÉP a varié avec l'arrivée et le départ de membres actifs. Entre autres, un collègue a amorcé sa retraite graduelle, un autre n'était plus professeur actif au programme, la représentante étudiante a terminé et soutenu son mémoire et un nouveau collègue a été embauché (été 2003).

CONTEXTE

Créée en 1988, la Maîtrise en gérontologie en est à sa première évaluation en profondeur. Quelques années après sa mise en place, il y a eu un rapport d'évolution qui a entraîné des ajustements mineurs. Pourtant, même si les documents officiels ne le montrent pas, le programme a beaucoup évolué en 15 ans. D'abord conçue pour des intervenantes et intervenants qui désiraient faire une démarche de « praticien réflexif », la maîtrise a commencé à accueillir, au milieu des années 1990, des finissantes et finissants d'études de premier cycle. Cette nouvelle clientèle a changé le visage de la maîtrise qui ne pouvait plus reposer uniquement sur l'analyse de problèmes identifiés dans l'action. Ces bacheliers et bacheliers ont été intégrés au programme sans pour autant que des modifications soient apportées à ce dernier. Avec les années, la recherche est devenue la finalité même du programme, au lieu d'être une simple stratégie réflexive et pédagogique. Le développement spectaculaire du Centre de recherche sur le vieillissement (CRV), où loge la maîtrise, a contribué à l'affinement de sa mission scientifique. La démarche d'évaluation a été orientée vers la consolidation du volet recherche de la maîtrise en gérontologie, qui consiste à former des spécialistes du développement des connaissances en vieillissement.

FAITS SAILLANTS DU PRÉDIAGNOSTIC

La Maîtrise en gérontologie relevait initialement directement du décanat de la F.L.S.H. Elle fut intégrée au Département de psychologie au milieu des années 1990. Or ce rattachement administratif soulève aujourd'hui plusieurs questions : le mode de gestion financière de l'Université de Sherbrooke a changé, le développement de la gérontologie, tant à travers le programme de doctorat qu'au CRV, s'est fait à travers des collaborations multifacultaires. Il convient de revoir les façons de faire actuelles afin d'assurer une plus grande autonomie au secteur gérontologie et d'en maximiser les possibilités de développement.

Le prédiagnostic a mené à l'identification de trois enjeux :

1. **Revoir la structure actuelle de la maîtrise de type recherche**

- **Revoir les objectifs de la maîtrise, de type recherche, pour ne laisser subsister aucune ambiguïté quant à son orientation vers la formation de chercheurs.**

La révision doit comprendre une modification des objectifs, une révision du contenu des cours, l'ajout de cours en méthodes qualitatives, etc.

- **Rehausser la qualité des dossiers des personnes admises à la maîtrise en gérontologie et augmenter leur nombre.**

Des mesures ont déjà été envisagées pour rehausser le calibre des dossiers des personnes admises, mais elles affecteraient le recrutement. Pour accroître le nombre d'étudiants, la pertinence du programme doit être davantage mise en valeur. On devra aussi revoir les stratégies de promotion et miser davantage sur l'association avec le CRV.

- **Revoir la structure du programme de façon à l'assouplir et à consolider le profil recherche, en complémentarité avec le programme de doctorat.**

La révision doit évaluer divers moyens pour encourager les étudiants à persévérer : offre de cours et autres activités pédagogiques, encadrement, passage accéléré de la maîtrise au doctorat, etc.

2. **Explorer la pertinence et le besoin d'un profil de type cours**

Ce type de formation, avec essai plutôt que mémoire, pourrait être assorti d'un diplôme de deuxième cycle et d'un microprogramme. La clientèle ciblée pourrait être celle des finissantes et finissants de baccalauréat ou des détentrices et détenteurs de baccalauréat possédant une expérience de travail pertinente. Il faudra évaluer la possibilité d'offrir la maîtrise de type cours à Sherbrooke (passerelles possibles avec des cours de diverses maîtrises, telle la maîtrise en droit portant sur « le droit des aînés ») et en Montérégie. Le défi consiste à offrir un programme pertinent répondant aux besoins du milieu.

3. **Faire ressortir clairement les enjeux actuels et à venir concernant la gouvernance du programme de la Maîtrise en gérontologie**

Compte tenu qu'il n'y a pas, au Département de psychologie, de projet intégrant les disciplines de la gérontologie et de la psychologie et que le Doctorat en gérontologie est trifacultaire, il y a lieu de penser à des solutions de rechange en ce qui a trait à la gestion et à l'appartenance départementale des ressources professorales affectées à la maîtrise.

Ces trois enjeux ont constitué le Plan d'évaluation et représentent les cibles qui ont guidé le travail d'autoévaluation.

FAITS SAILLANTS DE L'AUTOÉVALUATION

Le rapport d'autoévaluation comprend quatorze parties. Pour les besoins de ce résumé, nous n'en repreneons que cinq.

Lorsque l'on compare le contenu et le cheminement proposé par la Maîtrise en gérontologie de l'Université de Sherbrooke à ceux d'autres programmes offerts dans les universités québécoises et canadiennes, le programme sherbrookoise sort grand gagnant au plan de la richesse de sa formation, qui est, rappelons-le, orientée vers la recherche. Il se distingue aussi en raison de l'enseignement en français.

En novembre 2002, une enquête de type *focus group* auprès de neuf étudiantes actives ou ayant complété leurs études au cours des cinq dernières années a fait ressortir les qualités et les irritants du programme. La question de la reconnaissance professionnelle, entre autres, fait problème, puisque le métier de gérontologue n'existe pas formellement. Il est à noter que le Comité de programme a pris en considération ces divers commentaires dans la révision du programme.

À la demande de la direction de l'Université on a aussi exploré, dans le cadre de l'autoévaluation, les possibilités de développer un profil de type cours pour la Maîtrise en gérontologie. Une enquête a permis de mettre en lumière plusieurs besoins de formation reliés au vieillissement (le vieillissement normal et pathologique, une approche holistique de la personne âgée, la gestion de cas, la transformation des valeurs dans les organismes, les soins palliatifs, la concertation interorganismes, etc.).

Les principaux enjeux soulevés lors de l'évaluation touchent le manque de ressources professorales ainsi que la question de la gouvernance de la maîtrise en gérontologie. Malgré des demandes répétées pour que des postes soient accordés en gérontologie, les ressources ne furent que de 1.5 professeurs actifs en 2002-2003 et de 2.5 professeurs actifs en 2003-2004 (le doctorat a accueilli ses premiers étudiants à l'automne 2003). Dans un contexte où le développement de la gérontologie ne peut être que multidisciplinaire, la Maîtrise en gérontologie doit devenir pluridépartementale et plurifacultaire. En fait, la création d'un département plurifacultaire de gérontologie est la voie privilégiée par le Comité de programme de la Maîtrise en gérontologie.

Le rapport d'autoévaluation se termine par treize recommandations.

Orientation de la maîtrise

1. Consolider la mise en valeur de la spécificité de la Maîtrise en gérontologie de l'Université de Sherbrooke, soit sa vocation première d'habilitier à la recherche et à la pensée critique scientifique dans le domaine du vieillissement.
2. Faire valoir les liens entre la maîtrise et le doctorat en gérontologie, tout en mettant aussi en valeur l'appartenance des ressources professorales et étudiantes au CRV.

Développement

3. Rapidement consolider l'équipe professorale en gérontologie (maîtrise et doctorat), soit l'ajout graduel de ressources pour que l'on soit 4,5 ressources professorales en 2003-2004, 5,5 ressources professorales en 2004-2005 et 6,5 ressources professorales en 2005-2006, À cela

peuvent s'ajouter une chaire et un boursier (donc 8,5 ressources professorales directement rattachées à la gérontologie à la FLSH).

4. Tout en se distinguant des autres formations de deuxième cycle qui traitent du vieillissement, répondre aux besoins du milieu quant à une formation plus pratique qui bonifie les savoirs des intervenantes et intervenants en gérontologie.

Contenu et encadrement

5. Préciser les exigences à l'admission : formation universitaire en méthodologie de recherche générale, cours d'analyse statistique et maîtrise suffisante de l'anglais pour être en mesure de comprendre des écrits scientifiques.
6. Modifier le cheminement méthodologique de la maîtrise afin que les méthodes de recherche qualitatives ne soient plus optionnelles et données sous la forme d'un séminaire non crédité. Revoir le contenu du cours de méthodologie III (statistiques) afin de s'assurer que des liens soient faits à la fois avec la préparation à l'analyse critique d'articles scientifiques et avec la réalisation du mémoire de recherche.
7. Continuer d'offrir un encadrement de qualité, divisé en diverses étapes tout au long du processus de rédaction du mémoire. Pour ce faire : 1) mettre à jour le matériel pédagogique existant (Guide d'accueil des étudiants, Guide de présentation du mémoire, Grilles d'évaluation des rapports de recherche); 2) poursuivre le travail afin de maximiser les aspects plus relationnels de l'encadrement.
8. S'assurer que toutes les tâches d'enseignement assumées par des professeures et des professeurs de toutes les facultés de l'Université de Sherbrooke soient reconnues à leur juste valeur dans la tâche professorale.

Visibilité et clientèle étudiante

9. Poursuivre le travail amorcé en 2002-2003 pour mettre à jour le matériel promotionnel de la maîtrise.
10. Mieux articuler les pratiques promotionnelles avec celles du CRV.
11. Assurer une plus grande visibilité de la Maîtrise en gérontologie auprès des étudiants sur le campus ouest.
12. Revoir les stratégies de recrutement pour accueillir plus d'étudiants en provenance des autres provinces et d'autres pays.

Gestion

13. Créer rapidement un comité décisionnel qui se penchera sur la question du rattachement facultaire de la Maîtrise en gérontologie et sur les modes de partage ou de transfert des budgets. Devraient siéger à ce comité des professeurs et des gestionnaires des trois facultés concernées.

EXPERTISE EXTERNE

Le rapport d'autoévaluation et ses annexes a été soumis à l'expertise de deux personnes externes soit Madame Louise A. Plouffe, de Santé Canada (Division du vieillissement et des aînés) et Monsieur Michel Bédard, professeur (psychologie) à Lakehead University (Ont.). Elles ont procédé à une visite à l'Université et ont été accueillies au CRV. Cette visite, qui s'est déroulée le

20 juin 2003, a permis aux personnes expertes de rencontrer diverses catégories de personnes impliquées dans le programme (personnel enseignant, administrateurs, étudiantes et étudiants) et de visiter les lieux au CRV.

Dans leurs rapports respectifs, les experts reviennent à plusieurs reprises sur les qualités de cette maîtrise de type recherche unique au Canada. Les deux experts ont aussi affirmé sans équivoque que ce programme est pertinent et qu'il mérite d'être non seulement maintenu mais développé. Ils insistent sur la qualité du programme et sur la richesse des ressources professorales, de même que sur la synergie qui existe entre la formation de deuxième cycle en gérontologie et le CRV.

RAPPORT FINAL ET PLAN DE RÉALISATION DES RECOMMANDATIONS

À la suite des rapports des experts externes, la Faculté a choisi de tenir compte de ces avis en ajoutant un simple addenda au Rapport d'autoévaluation puisque les propos des experts supportaient pour l'essentiel les conclusions du rapport.. Le Rapport final, composé du Rapport d'autoévaluation et de l'addenda, ainsi que le Plan de réalisation des recommandations ont été adoptés par le Conseil de la Faculté des lettres et sciences humaines le 11 décembre 2003.

DÉCISIONS

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au Sous-comité du Conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en janvier 2004. Le Sous-comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait les exigences de la *Politique* de l'Université. Le Sous-comité a aussi reconnu sans équivoque la qualité de ce programme mais est resté avec des questions quant à la pertinence du programme dans sa forme actuelle. C'est pour cette raison que le Sous-comité a recommandé au Conseil universitaire, d'une part, de mettre en oeuvre les moyens nécessaires permettant de confirmer la pertinence du programme et, d'autre part, de poursuivre l'étude des recommandations ainsi que du Plan de réalisation des recommandations avant de les transmettre au Conseil d'administration..

Le Rapport d'évaluation périodique de la Maîtrise en gérontologie, le Plan de réalisation des recommandations et le Résumé de l'évaluation, accompagnés de l'avis du Sous-comité, ont été soumis au Conseil universitaire le 3 février 2004. Le Conseil a considéré que la démarche d'évaluation avait été menée conformément à la *Politique*, a reconnu que le programme était pertinent et de qualité, a approuvé le présent résumé de cette évaluation et a convenu d'attendre l'issue des actions entreprises par le comité de direction de l'Université à l'égard des recommandations 4 et 13 du Rapport avant de faire ses recommandations au Conseil d'administration.

Pour ce qui est de la recommandation 4 (formation continue en gérontologie) un groupe de travail a conclu qu'il serait pertinent d'offrir de la formation sur mesure en gérontologie et ce groupe a déjà identifié des axes et pistes de développement. Pour ce qui est de la recommandation 13 (gouvernance des programmes) le vice-recteur à l'enseignement et les doyens des facultés concernées ont convenu d'un protocole régissant la gouvernance des programmes; cette entente devrait mener éventuellement à la mise en place d'un Centre universitaire de formation en gérontologie.

Le Conseil d'administration a pour sa part été saisi du dossier le 28 septembre 2004. Il a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de cette évaluation sous réserve de l'acceptation par le Comité de direction des suites qui en découlent et a confié à l'éventuel Centre universitaire de formation en gérontologie la responsabilité de donner les suites appropriées à ce plan.

Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes
novembre 2004